



COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPETITIONS

REUNION DU 10 JANVIER 2022

SECTION FEMININES

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.
RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- o 1^{er} = **24€ (31€ en seniors F)**
 - o 2^{ème} = 27.5€ (37.5€ en séniors F)
 - o 3^{ème} = **33.5€ + Forfait Général = 57€ (41.5 + Forfait Général = 72€ en séniors F)**
- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**
- Personne inscrite sur la feuille de match non licenciée = **120€**
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**
- Non réception de la feuille de match après deux relances = **52€**
- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

**MERCI DE VERIFIER LES ENGAGEMENTS DE LA
2^{ème} PHASE CRITERIUM**

**LES CALENDRIERS SERONT PUBLIES
LE 24/01/22 à 12H**

**SANS CONTRE INDICATION DE VOTRE CLUB AVANT LE
18/01/22 NOUS VALIDERONS LA PRESENTE LISTE**



EQUIPES ENGAGEES EN PHASE 2 CRITERIUM

U15F à 8

- GARGES FCM 1
- ERMONT AS 1
- ARGENTEUIL RC 1
- JOUT LE MOUTIERS FC 1
- JOUY LE MOUTIERS FC 2
- HERBLAY S/ SEINE FC
- ARGENTEUIL FC 1
- COSMO TAVERNY 1
- ST LEU 95 FC 1
- ENTENTE EBM OVA
- BELLOY ST MARTIN ASC 1
- FOSSES FU 1
- OSNY FC 1
- DEUIL ENGHIEU FC 1
- EMMB FC 1
- ENTENTE SSG / SOISY
- PUISEUX LOUVRES 95 FC 1
- ST PRIX ES 1
- MONTMORENCY FC 1

SENIORS F à 8

- BELLOY ST MARTIN ASC 1
- ENTENTE ST PRIX / ST LEU 1
- EAUBONNE CSM 1
- ERMONT AS 1
- FOSSES FU 2
- PRESLES USLF 1
- MAGNY EN VEXIN FC 1
- MONTMORENCY FC 1
- OSNY FC 2
- CHAMPAGNE SFC 95 1
- GAFEPB 1
- ENTENTE OVA EBM 1
- CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1
- PUISEUX LOUVRES 95 FC
- ARGENTEUIL FC 1
- ARGENTEUIL FC 2

COURRIERS

CHAUMONTEL LUZARCHES

Mail du 06/01/2022

Séniors F à 8

Nous avons pris note de la demande de reports de la rencontre du 07/01/22

Nous vous invitons à vous mettre d'accord avec votre adversaire pour jouer avant 27 /01/22

PUISEUX LOUVRES 95 FC

Mail du 06/01/2022

Séniors F à 8

Nous avons pris note de la demande de reports de la rencontre du 07/01/22

Nous vous invitons à vous mettre d'accord avec votre adversaire pour jouer avant 27 /01/22



BEZON USO

Mail du 10/01/22

U15F à 8

Nous avons bien pris note de votre engagement en foot à 11 en ligue.

Nous vous rappelons que le changement de pratique ne vous exempt pas de jouer l'ensemble des rencontres du critérium foot à 8, sachant que les dates ne sont pas fixes (possibilité de jouer sur une autre date avant le début de la 2^{ème} phase)

Si la rencontre n'a pas lieu vous serez déclaré forfait

ARGENTEUIL FC

Mail du 10/01/22

Seniors F à 8

Nous avons bien pris note de l'engagement d'une équipe en critérium séniors F à 8

GARGES FCM

Mail du 11/01/22

U18F à 8

Nous avons bien pris note du retrait de votre équipe de la phase 2 foot à 8

MONTMORENCY FC

Mail du 10/01/22

U15F à 8

Nous vous informons qu'au-delà de la tranche horaire 14h30 à 17h, l'autorisation du club adverse est nécessaire pour toute modification